



DECLARATION FINALE DU PREMIER FORUM MOST DES MINISTRES EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL EN AFRIQUE CENTRALE

24- 26 octobre 2016, Yaoundé - Cameroun

NOUS, Ministres en charge du développement social en Afrique centrale ou leurs représentants, réunis à Yaoundé (Cameroun), du 24 au 26 octobre 2016, dans le cadre du Premier Forum des Ministres en charge du Développement Social, sous l'égide du Programme pour la Gestion des transformations sociales (MOST) de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO),

FELICITANT le Gouvernement de la République du Cameroun et l'UNESCO pour l'initiative conjointe d'organiser le présent Forum dont le thème est "**Insécurité et Migration en Afrique Centrale : Impact sur les Femmes et les Jeunes**", donnant aux participants une opportunité de partager leurs expériences, leurs connaissances et leurs politiques et de mener une réflexion sur les défis, les besoins en matière de recherche et les solutions politiques à proposer dans lesdits domaines ;

ACCUEILLANT avec satisfaction la contribution substantielle d'organisations régionales et sous-régionales, d'organes du Système des Nations Unies et de chercheurs individuels ayant enrichi les débats et les résultats du Forum ;

FELICITANT le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) pour la production et la mise à disposition du document "Enjeux et défis des mobilités africaines au XXI^e siècle. Regard sur la situation de l'Afrique centrale", dont le contenu a contribué à soutenir la qualité des débats ;



RAPPELANT la contribution des pays de la sous-région à l'élaboration et à l'adoption de l'Agenda 2030 relatif aux Objectifs du Développement Durable et soulignant le lien entre la thématique du présent forum et l'atteinte des objectifs 10 et 16 de ces ODD ;

RAPPELANT la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants ;

RECONNAISSANT que les Etats de l'Afrique centrale sont confrontés à la pauvreté, aux changements climatiques, aux violences, à l'insécurité, aux conflits ethno-religieux et à une forte croissance démographique qui provoquent des défis migratoires importants ;

CONVAINCUS que les politiques inadaptées en matière de gestion des mobilités peuvent, non seulement rendre la vie plus difficile pour les migrants nationaux et internationaux mais également empêcher, dans le cas de la mobilité internationale, les pays d'accueil de se rendre compte des avantages de la migration et de tirer profit de la ressource migratoire en matière de développement ;

EXTREMEMENT PREOCCUPES par la vulnérabilité spécifique des femmes et des jeunes dans le contexte des mobilités ;

ENCOURAGEANT, par conséquent, les pays et les gouvernements de la sous-région Afrique centrale à concevoir, adopter et appliquer efficacement des politiques nationales et sous-régionales de gestion des mobilités, particulièrement attentives à la protection des droits des populations vulnérables que constituent les femmes et les jeunes ;

CONSIDERANT les décisions des organes directeurs du MOST de faire des propositions préliminaires pour une potentielle initiative MOST sur les causes profondes, les processus et les implications sociales de la migration ;



DECLARONS PAR LA PRESENTE :

a) Encourager :

1. Le soutien, par les pays et les gouvernements de la sous-région, de la recherche nationale et sous-régionale menée dans le cadre du Programme MOST, en collaboration avec les universités, les institutions de recherche et le CODESRIA en vue de combler les besoins en matière de recherche et de fonder les politiques publiques en matière de gestion des mobilités sur des connaissances scientifiques avérées et, en conséquence, le lancement en janvier 2017 d'un projet de recherche axé sur la politique migratoire : "*Conceptualisation et évaluation des changements en matière de politiques migratoires en Afrique centrale*" en vue de promouvoir et développer des politiques migratoires novatrices fondées sur des faits dans la sous-région. Le projet qui sera élaboré par l'UNESCO en collaboration avec des responsables désignés des ministères en charge du développement social, les comités nationaux MOST, les commissions nationales pour l'UNESCO, le CODESRIA, d'autres institutions de recherche et toutes autres parties prenantes en Afrique centrale, abordera, entre autres, les questions suivantes :
 - a. L'élaboration d'une méthodologie pour la création d'une base de données sur les politiques de gestion des mobilités en Afrique centrale ;
 - b. La création d'une base de données 'pilote' sur les politiques de gestions des mobilités couvrant certains pays de la sous-région ;



- c. La finalisation d'une évaluation de politiques axées sur des cas de l'impact social des politiques de gestion des mobilités sur les femmes et les jeunes en Afrique centrale.
2. Les pays et les gouvernements de la sous-région à mobiliser des ressources financières et matérielles susceptibles de soutenir la réalisation du projet susmentionné.
- b) Inviter :**
3. le Secrétariat du Programme MOST à élaborer, d'ici à octobre 2017, un rapport sur les résultats provisoires du projet susmentionné et à le transmettre aux comités nationaux MOST, aux commissions nationales pour l'UNESCO et aux ministères concernés en Afrique centrale. Les résultats finaux devraient être communiqués en octobre 2018. En outre, un rapport sur le projet devrait être soumis, en temps opportun, au 2^{ème} Forum MOST des Ministres en charge du Développement social en Afrique centrale.
 4. Les pays et les gouvernements de la sous-région à explorer les voies et moyens de mise en place d'une Ecole MOST sur le thème du Forum dans un pays de la sous-région en 2017, en collaboration avec le secrétariat MOST en vue de renforcer la base de connaissances sur les sciences sociales pour des politiques migratoires éclairées en Afrique centrale.
 5. À la mise en place, par le biais des Délégations permanentes et des Commissions nationales pour l'UNESCO, d'ici à fin 2017, d'un comité national MOST, dans les pays où il n'en existe pas, afin de renforcer les capacités institutionnelles dans le cadre de la promotion et du développement dans la sous-région du programme MOST et de fournir une plateforme pour l'application des recommandations issues du présent Forum.



6. Les pays et les gouvernements de la sous-région à contribuer au processus de concertations visant à élaborer une initiative MOST sur les causes profondes, les processus et les implications sociales des migrations avec un accent particulier sur la situation des migrants vulnérables, qui sera soumise à la 13^{ème} Session ordinaire du Conseil Intergouvernemental (CIG) du Programme MOST des 16 et 17 mars 2017, en adressant un rapport du présent Forum au Bureau du CIG.
7. Les organisateurs du présent Forum à œuvrer pour sa visibilité à travers la diffusion de ses résultats, notamment à l'occasion de la tenue du 10^{ème} Forum pour le développement de l'Afrique sur le thème "Migration et transformation de l'Afrique" (Addis-Abeba), des réunions organisées sous l'égide du Programme MOST, de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (Marrakech, novembre 2016) et de la Commission du développement social (New York, février 2017).
8. à la mise en place par l'UNESCO d'un mécanisme de suivi de ce Forum exécuté par le Secrétariat du Programme MOST par l'intermédiaire du Bureau régional de l'UNESCO à Yaoundé (Cameroun), qui assurera la liaison avec les gouvernements de la sous-région et les autres parties prenantes en travaillant, le cas échéant, par le biais des comités nationaux MOST en vue de contribuer au partage de connaissances, à la rédaction de rapports sur les initiatives nationales, à la collaboration aux activités de recherche et à la préparation d'événements ultérieurs du Programme MOST.
9. Les pays et les gouvernements de la sous-région à se porter candidat à l'organisation du 2^{ème} Forum MOST des Ministres en charge du Développement social en Afrique centrale et à le faire savoir au Secrétariat du programme MOST avant la fin 2017.